

# La plume d'Oie

Tout ce que vous devez savoir, sans même avoir à le demander

Édition avril 2021

## Le mot du Maire



Les mois passent et nous tous, par nos comportements citoyens, continuons à lutter contre la COVID 19. Ainsi, la vaccination s'amplifie, s'accélère et, à Barjouville, nous avons accompagné, aidé nos aînés à trouver un créneau au centre de vaccination de Chartres Métropole, qui organise et coordonne avec efficacité les phases de vaccination. Un article spécifique est dédié à ce sujet.

Je profite également pour rappeler que les aires de jeu et City Stades ont été fermés en application des arrêtés préfectoraux. Comme vous tous, je n'attends que la réouverture de ces sites, qui signifiera le début d'un retour à une vie plus normale. Néanmoins, merci à chacun de respecter ce qui a été mis en place pour « fermer » ces lieux. Arracher les arrêtés, retirer les rubalises, forcer les entrées des aires de jeu n'apportent rien, si ce n'est du travail supplémentaire à nos agents ou des dégradations de matériel, et donc des coûts inutiles pour la collectivité.

Le respect des lieux publics, des jeux pour enfants est évident, quel que soit le contexte. Nous avons pu constater ces derniers temps, notamment aux jeux de Montmureau, des dégradations perpétuées par des indéclicats, pour des raisons obscures... Cela n'a pour effet que d'entraîner du travail inutile à nos agents.

La propreté des lieux commence d'abord par le respect de ceux-ci, en ramassant votre masque s'il vous échappe et en le jetant dans une poubelle, en faisant l'effort de mettre vos déchets dans une corbeille prévue pour cela, voire dans une autre si celle-ci est pleine.

Plus généralement, c'est nous tous qui faisons de notre commune un cadre de vie agréable en prenant soin de respecter notre environnement.

Vous constaterez qu'en agissant ainsi, la faune et la flore reprennent leurs droits (Cf. article sur l'IBC).

Le mois d'avril signifie le vote du budget pour les collectivités.

Le compte administratif 2020 (CA) et le budget primitif 2021 (BP) ont été présentés lors du dernier conseil et approuvés l'un et l'autre à l'unanimité par les élus, approuvant ainsi la bonne gestion des finances communales et les orientations et projets que nous portons.

Je remercie le personnel administratif pour la gestion et le suivi rigoureux des budgets, l'ensemble du personnel qui participe directement ou indirectement à maîtriser la dépense publique, tous les élus dont la minorité, représentée par M. Toutay, Mme Beurel et M. Aucordier, qui ont validé unanimement la bonne gestion financière de la commune et m'ont donné quitus pour continuer dans ce sens et mener à bien les projets inscrits dans notre feuille de route.

Dans ce bulletin, vous trouverez des éléments du CA ; les éléments du BP vous seront présentés dans le prochain numéro.

Lutter contre la COVID-19 reste l'affaire de toutes et tous. Respectez les gestes barrières, le port du masque et le confinement.

Bonne lecture.

Benoit DELATOUCHE  
Maire de Barjouville

## VACCINATION

Les phases de vaccination édictées par le gouvernement se sont enchaînées non sans difficultés pour avoir un rendez-vous, soit du fait des problèmes d'accès au site doctolib.fr ou à la plateforme téléphonique, soit par manque de connaissance du processus de prise de rendez-vous ou de maîtrise des outils Internet.

Nos habitants seniors se sont naturellement tournés vers la mairie pour demander de l'assistance.

C'est pourquoi, pour les personnes de plus de 75 ans, puis pour la tranche entre 70 et 75 ans, la commune a référencé l'ensemble des personnes concernées et s'est chargée de les contacter une par une pour les aider à prendre un rendez-vous, en accord avec Chartres Métropole, qui assure la coordination du centre de vaccination.

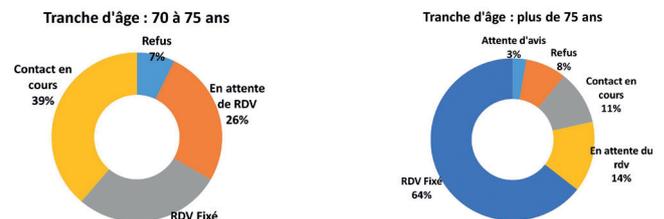
Le personnel administratif s'est fait le relais de ceux qui peinent à avoir un rendez-vous en prenant contact avec le centre de vaccination et, en accord avec la coordinatrice du centre, en trouvant régulièrement des créneaux pour nos aînés.

Ainsi, sur 149 habitants de plus de 75 ans, 117 ont eu ou vont avoir un rendez-vous et, pour les 70-75 ans, sur les 111 habitants concernés, 60 ont eu ou vont avoir un rendez-vous.

Vous avez ci-dessous une vision graphique du suivi de vaccination des plus de 70 ans.

Mme Cuvier et son équipe en mairie ont fait et font encore de ce travail une priorité du moment, car il nous est important de lever les inquiétudes de nos aînés. La proximité et l'écoute sont des valeurs du Service public. Je les en remercie pour leurs actions au service de nos aînés.

La vaccination se poursuit maintenant pour les plus de 55 ans, qui peuvent prendre rendez-vous, d'abord au centre de vaccination de Chartres Métropole (à Chartreexpo) via doctolib.fr ou via le numéro 08 05 02 14 00 (de 9h00 à 18h00), ou directement chez leur médecin traitant ou chez notre pharmacien.



## BUS NUMÉRIQUE GRATUIT POUR LES SENIORS

Le bus numérique se déplacera sur notre commune le jeudi 20 mai 2021 sur le parking de complexe sportif André Ouaggini. Les 2 ateliers collectifs sont remplacés par 6 ateliers individuels ou en couple d'1 heure.

Vous aurez le choix sur les thématiques abordées (découverte de l'outil, boîte mail, Internet et sites incontournables, sécurité sur Internet, réseaux sociaux, gestion des fichiers et des pièces jointes) et l'outil numérique que vous souhaitez découvrir ou approfondir : ordinateur, tablette ou smartphone.

Vous êtes invités à apporter votre outil numérique personnel si vous le souhaitez.

Les créneaux horaires disponibles sont les suivants :  
9h30-10h30 / 10h30-11h30 / 11h30-12h30 / 16h00-17h00.

Inscription à la mairie au 02 37 34 30.04

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Lors du Conseil municipal du 6 avril, le compte administratif clôturant l'année 2020 a été présenté pour approbation. Les recettes de fonctionnement globales s'élèvent à **1 886 576,05 €** et les dépenses à **1 345 297,26 €**, ce qui donne une capacité d'autofinancement brute de **541 278,79 €** et une capacité d'autofinancement nette (déduction faite du remboursement de la dette : **97 599,36 €**) de **443 679,43 €**.

Ci-dessous, l'analyse au 31/12/2020 du Trésorier M. Manzano, en charge au Trésor public de l'exécution et du contrôle de notre budget :

« La commune de Barjouville est en excellente santé financière, avec de très bons ratios financiers.

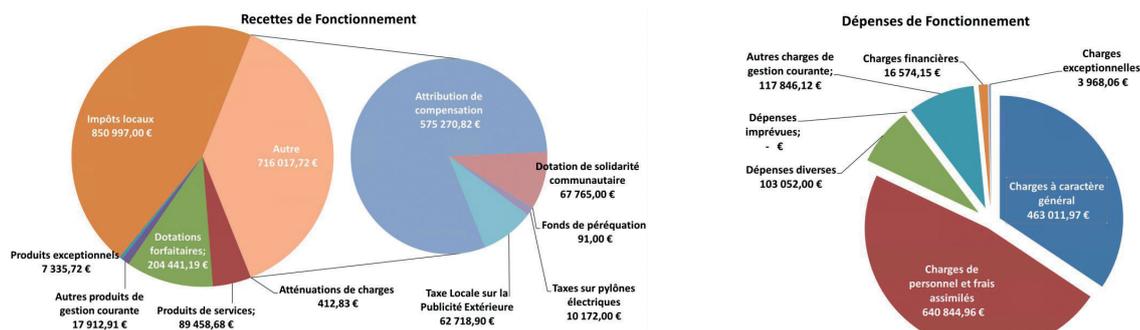
Les produits de fonctionnement réels sont supérieurs de 36 % par rapport à la moyenne nationale. Dans le même temps, les charges de fonctionnement réelles sont également supérieures de 21 % à la moyenne nationale.

La capacité d'autofinancement brute reste importante, 2 fois supérieure à la moyenne nationale. Elle permet d'autofinancer le remboursement de la dette en capital et de participer au financement des investissements à hauteur de 443 679 €.

L'endettement de la commune reste supérieur à la moyenne nationale de 19 %, mais il est parfaitement maîtrisé par rapport à la capacité d'autofinancement brute. En effet, le ratio Endettement/CAF s'élève à 2 ans, très inférieur au seuil limite de 12 ans.

Par ailleurs, le fonds de roulement s'élève à plus de 3 263 000 € ; il est largement suffisant pour régler l'ensemble des dépenses sans délai. »

Les éléments de comparaison par rapport à d'autres communes de même taille sur le département et au niveau national sont disponibles sur notre site Internet [www.barjouville.fr](http://www.barjouville.fr)



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LE 31/03/2021

L'Adjointe au Maire Mme Nathalie Verrey et de la Conseillère Municipale Mme Alexandra Rahimian, dans la salle du Conseil municipal de Barjouville, afin de permettre aux enfants élus de proposer leurs futurs projets.

Si les idées ne manquent pas, ils ont veillé à proposer des projets réalisables à l'échelle budgétaire et organisationnelle de la commune, notamment celui de réorganiser l'opération « Nettoyons la Nature », qui se déroulera le samedi 5 juin 2021 ; fabriquer un abri pour insectes, réapprovisionner les étagères de la Médiathèque de Barjouville en livres et jeux ainsi que le retour du Pédibus.

Enfin, Ils ont eu le privilège de visiter les locaux de la Mairie et de rencontrer Mr le Maire.

Alexandra RAHIMIAN



## FNACA – COMITÉ DE BARJOUVILLE

La cérémonie commémorative du 19 mars 1962 a eu lieu le vendredi 19 mars 2021 au monument des Anciens d'Afrique du Nord et, compte tenu des restrictions sanitaires actuelles, le nombre de participants a été limité.

En présence de M. le Maire Benoît DELATOCHE, Sylvain SUREAU 1<sup>er</sup> Adjoint, Alexandra RAHIMIAN et Yvan BERTHE conseillers, M. Mario SERRANO secrétaire général de la FNACA départementale, Jean-Pierre DESMIER Président, Michel LANGE Vice-président, Robert PRUNET secrétaire et porte-drapeau du Comité FNACA.

Après lecture des messages rappelant le souvenir du drame qui s'est déroulé de l'autre côté de la Méditerranée faisant 30 000 morts pour la France, un dépôt de gerbes a été fait au pied de la stèle du souvenir. Une minute de silence fut observée avant le chant de la Marseillaise.

M. le Maire a remis le Diplôme d'honneur ainsi que l'insigne à Robert PRUNET, porte-drapeau, pour le dévouement et la fidélité au Comité depuis sa création.

M. SERRANO a épinglé la Croix du Combattant au Président Jean-Pierre DESMIER.

En attendant des jours meilleurs ...

Le Président JP. DESMIER



## PRÉSENTATION PRATICIENS PÔLE SANTÉ

**Alice GAUJARD**  
24 ans

*Pédicure-Podologue*

Je suis pédicure-podologue diplômée d'Etat à Paris. Je suis originaire de Chartres ; c'est pourquoi j'ai voulu revenir dans ce secteur. Barjouville est une ville accueillante, dynamique et attractive, ce qui motive mon installation dans ce projet du Pôle Santé. Je serai ravie de vous accueillir au sein de mon cabinet.

**Mélie CORDON**  
*Energéticienne-Magnétiseuse*

Je m'appelle Mélie. Je suis énergéticienne et magnétiseuse. J'accompagne les personnes dans le but de soulager, apaiser ou atténuer leurs souffrances physiques ou morales en les rééquilibrant sur le plan énergétique.

J'ai choisi de m'installer à Barjouville, car c'est une ville dynamique, à taille humaine et dans le secteur d'attraction de Chartres, tout en gardant son identité.

De plus, c'est l'opportunité de pouvoir enfin partager un cabinet avec ma sœur Marie : cela nous tenait à cœur depuis longtemps ! Et ce beau projet se concrétise dans le Pôle Santé de Barjouville !

**Marie CORDON**  
*Ostéopathe*

Une fois diplômée, j'ai naturellement quitté la région parisienne dans le but de subvenir aux besoins des Euréliens.

Mon choix s'est par la suite porté sur la commune de Barjouville, étant à la fois paisible, familiale et avec un cœur de ville en pleine expansion.

Le Pôle Santé est un super projet constitué d'une équipe pluridisciplinaire dynamique et motivée, parmi laquelle se trouve ma sœur

Mélie, énergéticienne et magnétiseuse, avec qui je partage le cabinet !

En tant qu'ostéopathe, mon rôle est à la fois de prendre en charge les douleurs musculosquelettiques, viscérales et céphaliques, mais aussi de prévenir l'apparition de celles-ci à l'aide de techniques douces.

Ma spécialisation en ostéopathie pédiatrique, ainsi que mes vacances au sein de la maternité de l'hôpital Victor-Jousselin de Dreux, me permettent de prendre en charge tout type de patient, et ce, dès la naissance.



## CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ POUR MIEUX LA PRÉSERVER

Pour parfaire notre connaissance du patrimoine naturel sur notre commune, la municipalité de Barjouville a engagé un Inventaire de la biodiversité communal (IBC) avec l'Association Eure-et-Loir Nature pour une période d'environ 2 ans.

Nous sommes à mi-parcours. Un rapport intermédiaire nous a été remis récemment ; il est consultable sur le site de la commune à la rubrique « urbanisme » et sera prochainement en version papier à la Médiathèque.

A l'avenir, les documents d'urbanisme devront prendre en compte l'état de la biodiversité présente, flore, faune et milieux. Cet IBC en sera une synthèse, une analyse ainsi que des conseils pour des aménagements futurs.

« Accroître la connaissance du patrimoine naturel dans la perspective de protéger et gérer durablement les milieux naturels et la biodiversité menacée » sont des enjeux essentiels pour l'avenir de l'Humanité.

Différents projets de sensibilisation, d'échanges et de communications seront mis en place. Le premier d'entre eux est une invitation à participer au concours photos, dont le règlement est défini ci-après.

Si vous-même, sur le territoire de la commune, avez connaissance ou avez observé une espèce animale ou une fleur qui présenterait un intérêt pour l'IBC, vous pouvez transmettre le nom, la date, le lieu, si possible accompagnés d'une photo, par mail à la mairie ([mairie@barjouville.fr](mailto:mairie@barjouville.fr)) en indiquant « IBC2021 ».

*Bonnes observations et belles photos.*

Jean-françois LELARGE

### INSCRIPTION CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

La commune renouvelle cette année le concours communal des maisons fleuries, pour récompenser votre implication à l'embellissement de notre village.

Le concours est ouvert à tous. Vous pouvez vous inscrire pour les catégories suivantes :

- Catégorie 1 :** Maison avec jardin visible de la rue,
- Catégorie 2 :** Maison avec décor floral installé sur la voie publique,
- Catégorie 3 :** Maison avec balcon ou terrasse,

Le jury communal effectuera une visite du village fin juin - début juillet pour sélectionner les candidats.

### La nature de Barjouville derrière l'objectif

De l'ordinaire... **CONCOURS PHOTO** à l'extra-ordinaire

**Date limite de participation : 31 octobre 2021**

Partez à la recherche de la diversité des êtres vivants qui vous entourent et prenez-les en photo !

« Depuis 2020, un inventaire de biodiversité communale est en cours sur la commune. Vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice ? Les photos doivent être prises sur Barjouville. Participez au concours photos organisé par Eure-et-Loir Nature et la mairie de Barjouville !

Deux thématiques sont proposées :

- La faune
  - La flore
- La date limite est fixée au 31 octobre 2021. Les photos sont à envoyer à [mairie@barjouville.fr](mailto:mairie@barjouville.fr). Le règlement est consultable sur [www.barjouville.fr](http://www.barjouville.fr) rubrique Urbanisme & Environnement / Inventaire de la Biodiversité Communale

Les résultats seront annoncés avec la remise des prix début 2022, selon les 5 thématiques suivantes.

- Le prix grand public
- La plus belle photo
  - Le prix « Faune »
  - Le prix « Flore »
  - Le prix enfant (jusqu'à 15 ans)

Il est possible de s'inscrire dans plusieurs catégories. Les photomontages ne sont pas autorisés.

A vos objectifs !



### COUPON D'INSCRIPTION

#### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

A déposer au secrétariat de la mairie avant le : 8 juillet 2021

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Étage : .....

Tél. : .....

Mail : .....

*Cocher la ou les catégorie(s) retenue(s) :*

1  2  3

**Mairie de BARJOUVILLE**  
1, rue Jean Moulin - 28630 Barjouville  
Tél. 02 37 34 30 04 - [mairie@barjouville.fr](mailto:mairie@barjouville.fr)



## TRAVAUX DIVERS

Suite à l'inspection des rues de la commune par la commission Travaux du Conseil municipal en fin d'année 2020, un programme de réparations d'urgence et d'améliorations a été établi.

Ces dernières semaines, vous avez pu voir l'entreprise TP28 travailler sur les trottoirs et chaussées dans tous les secteurs de la commune et ainsi répondre également à certaines remarques d'habitants.

Ci-dessous, quelques photos de ces travaux réalisés : réparations, aménagements de sécurité, mise aux normes de cheminements...

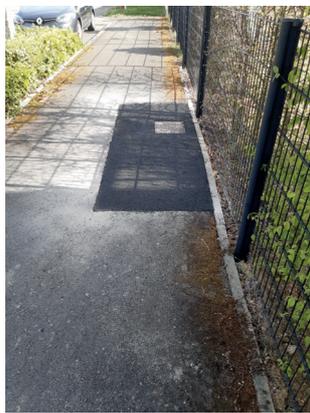
Sylvain SUREAU



Reprise de chaussée rue E. Roux



Reprise du caniveau et du trottoir rue du Fresno



Mises à niveau de tampons rue de la Porte de Fer et rue des Polivots



Réfection de chaussée rue des Guérets



Trottoir avec largeur PMR rue des Pluviers à l'approche de l'arrêt de bus



Mise aux normes PMR, création de stationnements et opération de sécurité rue Jean de La Fontaine



Mise en oeuvre de béton drainant au pied des arbres rue des Pluviers pour trottoir PMR



Réfection de chaussée au droit de tranchées réseaux

## CADRE DE VIE

Au cours de vos promenades, limitées en distance en raison du contexte sanitaire, je vous invite à découvrir les plantations de 6 000 bulbes à l'aire de Montmureau.

Un réel dépaysement qui nous transporte aux Pays-Bas (Keukenhof).

Cette plantation, mécanisée en fin d'automne par un producteur local, est un début d'aménagement de ce nouvel endroit de détente et de jeux.

Nous avons le projet de rendre cet espace de loisirs et de repos très accueillant, à l'image du « Bien vivre » dans notre village.

Christiane BRETON



## BARJOUVIVRE

Pas d'article ce mois-ci